

Mode d'emploi

Les visites-découvertes

Ces visites ont pour but de sensibiliser les habitants à l'architecture, au patrimoine, à l'urbanisme et au paysage et de les conduire à se considérer comme acteurs de leur cadre de vie.

Elles sont assurées par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, des guides-conférenciers agréés ou des intervenants spécialisés. Le nombre de participants est limité à 30 personnes.

Il est conseillé de s'inscrire au préalable à l'office de tourisme. Toutefois il est possible, en fonction du nombre de places disponibles, de retrouver directement les guides ou intervenants sur les sites de visite.

À noter cependant que dans certains cas, les visites peuvent faire l'objet de recommandations particulières (restrictions concernant le nombre des participants...) mentionnées dans la notice concernée.

Tarifs

Visiteurs individuels

➤ Plein tarif : 6 €

➤ Tarif réduit : 3 €

Jeunes de 13 à 25 ans, demandeurs d'emploi, allocataires du RSA, bénéficiaires de l'allocation pour adulte handicapé (AAH), bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API), bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), forfait Améthyste, familles nombreuses.

➤ Gratuité : Enfants jusqu'à 12 ans révolus, membres bénéficiaires d'associations à caractère social ou caritatif partenaires de la ville (notamment Cultures du Cœur), détenteurs d'une carte de presse, membres du CNVPAH, membres de l'ANVPAH, membres ICOMOS, détenteurs de la carte de guide-conférencier, détenteurs de la carte professionnelle du tourisme, 2nde personne des opérations de promotion « achetez une place, venez à deux », personne accompagnant une personne handicapée...

Groupes constitués

Pour les groupes, réservation obligatoire auprès de l'office de tourisme de Vincennes.

➤ Plein tarif : 75 €

Pour un groupe constitué de 15 personnes + 4 € par personne supplémentaire (30 personnes maximum au total). Une gratuité offerte pour 20 personnes payantes et gratuité accordée au(x) chauffeur(s).

➤ Gratuité : Pour les groupes constitués dans le cadre d'action de partenariat de la ville avec une association locale (associations de quartier, associations à caractère social...). Pour les groupes constitués de professionnels ou d'étudiants dans le cadre de partenariats pour l'organisation d'Eductour.

Renseignements

Service Archives et Patrimoine

Cœur de ville
98, rue de Fontenay
94300 Vincennes
Tél. : 01 43 98 65 86
archive@vincennes.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h (17 h le vendredi)

vincennes.fr

Réservations

Office de tourisme

28, avenue de Paris
94300 Vincennes
Tél. : 01 48 08 13 00
tourisme@vincennes.fr

Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30 (17 h 30 d'octobre à mars)
Fermé le jeudi matin (sauf en juillet et août)
vincennes-tourisme.fr



Pour découvrir Vincennes sans accompagnateur

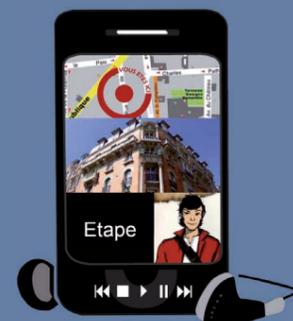
Les circuits audioguidés

Créés à l'initiative du Comité départemental du tourisme du Val-de-Marne et en partenariat avec le CAUE 94 (Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne) et la ville de Vincennes, ils invitent à découvrir les richesses architecturales du centre-ville et des abords du Château :

➤ un circuit audioguidé téléchargeable sur vincennes.fr sur lecteur mp3.

➤ un circuit multimédia sous forme de jeu de piste destiné à un public plus familial, téléchargeable sur vincennes.fr pour lecteur multimédia MP3 ou MP4.

Ces deux audioguides, qui existent également en version anglaise, sont disponibles gratuitement à l'office de tourisme de Vincennes.



Le circuit touristique pédestre

D'une heure trente environ, il est balisé par des panneaux signalétiques reliant dix sites dans le centre-ville (départ du château de Vincennes - tour du Village). Ce circuit est une réalisation du Comité départemental du tourisme du Val-de-Marne en collaboration avec la ville de Vincennes.

Les parcours du patrimoine

Sept circuits pédestres permettent de découvrir l'ensemble des richesses patrimoniales de Vincennes (brochures téléchargeables sur vincennes.fr et en vente sous forme de livret, à l'Hôtel de ville et à l'office de tourisme, au tarif de 6 €).



Venir à Vincennes

En métro : ligne 1 - stations Saint-Mandé, Bérault et Château-de-Vincennes (terminus)

En RER : ligne A - station Vincennes

En autobus : lignes 46, 56, 112, 114, 115, 118, 124, 210, 215, 318, 325 et Noctabus 11 et 33 (arrêt Château-de-Vincennes)

À Vélib' : 12 stations à Vincennes

En Autolib' : 3 stations à Vincennes

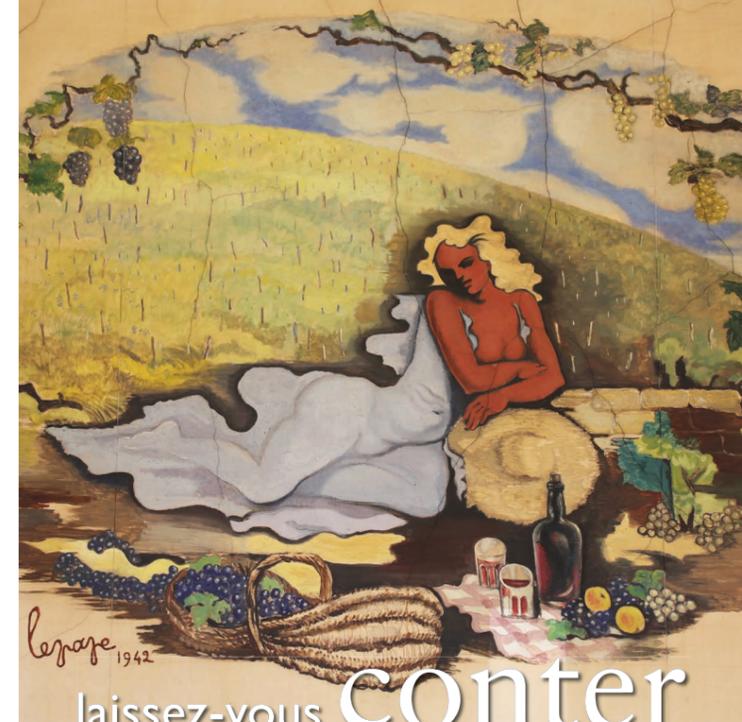
En voiture : depuis Paris, porte de Vincennes, RD120

Cinq parkings publics payants :

- Cœur-de-ville (1, avenue de Vorges)
- Centre-Georges-Pompidou (168, rue de Fontenay)
- Hôtel-de-ville (place du Général-Leclerc)
- Château-Marigny (cours Marigny)
- Mowat (16, rue du Commandant-Mowat)



vincennes.fr



laissez-vous conter Vincennes



Photographies : I. Tabellion, J.-M. Facchini, Brooklyn Studio
Documents : Archives municipales de Vincennes

Ville d'art et d'histoire
Visites-découvertes et animations
de septembre à décembre 2015

L'hôtel de ville de Vincennes, un patrimoine remarquable du XX^e siècle

La ville de Vincennes a la chance de posséder sur son territoire deux édifices remarquables du XX^e siècle : l'église Saint-Louis sur laquelle nous vous avons demandé de porter un regard attentif en 2014 et l'Hôtel de ville que nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir cette année. Il y a en effet quatre-vingts ans, en mars 1935, étaient inaugurés les agrandissements de l'Hôtel de ville menés par les architectes communaux Henry Quarez et Gustave Lapostolle. Les travaux réalisés à cette occasion ont réuni des entreprises et artisans renommés. Les volumes et décors créés (peintures, stucs, ferronneries, mosaïques...) sont d'une grande qualité et ont fait l'objet en 2000 d'un classement au titre des monuments historiques. Une exposition, des visites thématiques, une conférence, tels sont les rendez-vous que nous vous proposons pour mieux comprendre votre Hôtel de ville.

Laurent Lafon
Maire de Vincennes



Journées européennes du patrimoine (19 et 20 septembre)

Animations et activités pour toute la famille vous attendent dans les différents sites patrimoniaux de la commune (château de Vincennes, église Saint-Louis, Hôtel de ville...).

Sous l'égide du label Ville d'art et d'histoire, vous sont proposés :

Le papier, un autre patrimoine

Samedi 19 septembre à 10 h 30. Durée : 1 heure 30.
Rendez-vous au service des Archives (1^{er} étage de Cœur de ville - 98, rue de Fontenay)
Visite gratuite
Inscription obligatoire au 01 43 98 65 86
Groupe limité à 17 personnes

Découvrez les fonds municipaux d'archives dans toute leur diversité. Les documents relatifs aux hôtels de ville successifs de Vincennes feront l'objet d'une présentation particulière.



Visites guidées de l'Hôtel de ville

Samedi 19 et dimanche 20 septembre à 15 h.
Durée : 1 heure 30
Rendez-vous esplanade de l'Hôtel de ville (place du Général-Leclerc)
Visites gratuites

L'Hôtel de ville est par ailleurs librement ouvert au public durant les Journées du patrimoine de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

En famille

Jeu-découverte

Dimanche de 14 h à 18 h. Durée : 1 heure.
Fiche de jeu à récupérer gratuitement dans le hall Marigny (côté esplanade de l'Hôtel de ville)

Amusez-vous en famille et découvrez les décors de l'Hôtel de ville grâce à un petit jeu de piste et quelques énigmes.

L'hôtel de ville de Vincennes

Une exposition L'hôtel de ville de Vincennes : un patrimoine remarquable du XX^e siècle

Du vendredi 18 septembre au dimanche 18 octobre
Place Pierre-Sémard

Focus sur cet édifice municipal emblématique. Issu de deux périodes de construction distinctes sous la Troisième République (fin du XIX^e siècle, années 30), il déploie décors peints, ferronneries, mosaïques, vitraux, stucs réalisés par des artisans et entreprises parmi les meilleurs de ces périodes comme celle du ferronnier d'art Edgar Brandt. La variété et la qualité des matériaux et techniques employés ainsi que les thématiques retenues (l'histoire locale qui, via la présence du Château, rejoint l'histoire nationale) seront déclinées tout en images.

Une conférence Hôtels de ville, maisons communes et mairies en Île-de-France

Par Franca Malservisi, architecte (CAUE 94)
Jeudi 24 septembre à 14 h 30.
Durée : 1 heure 30
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
Plein tarif 5 €, tarif réduit 2 €

Dès 1837, il est fait obligation aux édiles d'entretenir une maison commune.

À partir du Second Empire, la construction de cet équipement est favorisée par des recueils de modèles et des incitations ministérielles. La loi du 5 avril 1884 sur l'autonomie municipale donna un nouvel élan à la diffusion de ces édifices. Lieux symboliques, les mairies ont souvent assumé un rôle clé dans l'évolution des communes des environs de Paris : création de nouveaux espaces publics, choix d'une forte « modernité » architecturale. Au cours du XX^e siècle, le développement urbain et les nouvelles missions des municipalités, donnent lieu à de nouveaux chantiers.



Des visites-découvertes

Rendez-vous esplanade de l'Hôtel de ville (place du Général-Leclerc)
Plein tarif 6 €, tarif réduit 3 €

Les décors peints de l'Hôtel de ville

Par un guide-conférencier
Jeudi 1^{er} octobre à 15 h.
Durée : 1 heure 30.



Le regard d'un architecte sur l'Hôtel de ville

Par Franca Malservisi, architecte (CAUE 94)
Samedi 10 octobre à 15 h.
Durée : 1 heure 30.

Visite insolite

Les combles de l'Hôtel de ville

Mardi 29 septembre à 12 h 30. Durée : 45 minutes.
Jeudi 3 décembre à 12 h 30. Durée : 45 minutes.
Rendez-vous 5, rue Eugène-Renaud devant le Centre administratif
Tarif 3 €

Groupes limités à 5 personnes.
Aucune inscription ne sera prise sur place le jour de la visite.
Les moins de 18 ans ne sont pas admis.
Prévoir des chaussures à talons plats.
Les personnes sujettes au vertige ou à mobilité réduite sont priées de s'abstenir.



© Dominique Viola - SFD

Des visites-découvertes

Le service historique de la Défense est doté d'une importante bibliothèque patrimoniale spécialisée en histoire militaire. Riche de plus de 800 000 documents conservés au château de Vincennes, cette bibliothèque est ouverte à tous, gratuitement et sans condition. Découverte de ses collections et des lieux où elles peuvent être consultées (salle Louis-XIV et salon Jaune) ainsi que de quelques documents prestigieux qui seront exceptionnellement présentés.



Le Parc floral de Paris

Par Anne Gaillard, paysagiste-urbaniste (CAUE 94)
Mardi 6 octobre à 15 h. Durée : 2 heures.
Rendez-vous à l'entrée du parc, côté esplanade Saint-Louis
Plein tarif 6 €, tarif réduit 3 €

Créé en 1969 pour accueillir les troisièmes Floraliés internationales, le Parc floral est le plus grand espace vert réalisé à Paris depuis le Second Empire. D'une superficie de 31 hectares, il se situe dans le bois de Vincennes sur l'emplacement des anciens établissements militaires de la Cartoucherie.

Conçu par l'architecte paysagiste Daniel Collin, le Parc floral marque une étape importante dans l'histoire de la conception des parcs et jardins de Paris. Il est aujourd'hui l'un des quatre pôles du jardin botanique de la ville de

Paris avec le parc de Bagatelle, le jardin des serres d'Auteuil et l'arboretum de l'école du Breuil.



Le Petit-Parc

Samedi 7 novembre à 15 h. Durée : 2 heures.
Rendez-vous devant l'office de tourisme (28, avenue de Paris)
Plein tarif 6 €, tarif réduit 3 €

Tenant son nom des jardins conçus au milieu du XVII^e siècle dans le cadre des aménagements du Château commandés par Louis XIV, le quartier du Petit-Parc a évolué tout au long du XIX^e siècle, voyant cohabiter, selon les périodes, cultures maraîchères, établissements industriels de renom et opérations immobilières de qualité en bordure du bois. Une mixité qui se lit encore aujourd'hui dans le paysage urbain.

En famille

Les énigmatiques

Durée : 1 heure.
Les formulaires sont disponibles gratuitement à l'accueil de l'office de tourisme

Trois parcours de découverte (quartiers Sud, Centre et Basse-Cour) à l'intention des familles, pour les petits et les grands : jeu de piste, énigmes, décryptages pour observer la ville.



Des conférences

Dans le cadre du cycle des conférences Au Cœur des savoirs proposé par la ville de Vincennes, trois conférences seront données par Anne Gaillard, paysagiste-urbaniste au CAUE 94.

Les grandes figures qui ont marqué l'histoire des parcs et jardins

Mardi 13 octobre à 14 h 30. Durée : 1 heure 30

Utilitaires ou d'agrément, les jardins sont longtemps restés l'apanage des classes aisées. Au XVII^e siècle, la ville s'ouvre à la « végétalisation ». Les parcs et les jardins, destinés à un public restreint, deviennent une affaire politique. L'œuvre d'André Lenôtre marque cette époque. Les parcs et jardins publics apparaissent à partir de la fin du XVIII^e siècle. Ils deviennent au XIX^e siècle, grâce aux œuvres d'Olmsted, Howard, Alphand ou André, un élément fondamental de la conception et de la fabrication des villes.



Les paysagistes du XX^e siècle

Mardi 24 novembre à 14 h 30.
Durée : 1 heure 30

Le XX^e siècle réinvente une nouvelle manière de concevoir le rôle du végétal dans la ville,

allant de l'urbanisme des espaces verts durant la période hygiéniste des années 30, à l'émergence, dans la seconde moitié du XX^e siècle, de multiples approches : artistiques, horticoles, géographiques, esthétiques, environnementales... D'importantes expérimentations ont ainsi été menées en Île-de-France par des paysagistes de renom.

Les projets de paysage dans la ville contemporaine

Mardi 8 décembre à 14 h 30.
Durée : 1 heure 30

Face aux enjeux du développement durable, les projets de paysage prennent actuellement de toutes nouvelles formes. Les concepteurs développent des démarches innovantes pour répondre aux exigences économiques, écologiques et sociales de la ville contemporaine, démarches parfois accompagnées d'une dimension artistique. Construire avec peu de moyens, préserver la biodiversité et les écosystèmes, répondre au fort désir de nature et de participation des citoyens... tels sont les défis d'aujourd'hui.